

Services Techniques / Pôle Espaces Publics

N/Réf. : SC/SR/VC/FD/25/AUT/052

Affaire suivie par Françoise DOMERGUE

fdomergue@bourgoinjallieu.fr

Tél. : 04 74 43 19 00

AUTORISATION

Objet : Autorisation - Occupation du Domaine public
« Ma draisienne solidaire »

Le Maire de la Commune de Bourgoin-Jallieu,

AUTORISE par la présente,

L'Ecole Primaire Simone Veil – 1 Promenade des Rêveries – 38300 BOURGOIN-JALLIEU représentée par
M. Wilfried REGE

A organiser une rencontre sportive dans le cadre du projet « ma draisienne solidaire » pour les élèves de
maternelle dans le parc des Lilattes

Le mardi 15 avril et le jeudi 17 avril 2025 de 8h30 à 13h00

Le parc des Lilattes restera accessible et ouvert à tous.

Les circuits draisiennes seront effectués sur les allées en enrobé de la partie sud du Parc et sur la
promenade des Rêveries. L'organisateur se charge de gérer la cohabitation avec les autres usagers du
site.

Les lieux devront être laissés propres à l'issue de la manifestation.

A Bourgoin-Jallieu, le mercredi 12 février 2025


Sébastien CHALESSIN

10ème Adjoint au Maire
en charge des Espaces Publics,
de la Voirie et des Espaces Verts



Mairie de Bourgoin-Jallieu
CS 62010
38307 Bourgoin-Jallieu Cedex
04 74 93 00 54

bourgoinjallieu.fr

